VENDREDI 26 MARS 2021 WWW.TEMOIGNAGES.RE

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS N° 19810 - 76EME ANNÉE

Plus de quarantaine en raison de la forte proportion de vaccinés dans le pays : réouverture des frontières

Réouverture des Seychelles : pari sur l'efficacité des vaccins Astra Zeneca et Sinopharm

Les Seychelles sont proches d'être le premier pays de notre continent à atteindre l'immunité collective en raison d'une campagne de vaccination permettant de couvrir bientôt 70 % de la population. En conséquence, les frontières sont réouvertes depuis hier à l'exception des passagers en provenance d'Afrique du Sud, et 12 compagnies aériennes vont reprendre les liaisons régulières avec ce pays. Seule contrainte pour les passagers : présenter un résultat de test négatif à la COVID-19 et respecter les mesures barrières dont le port du masque dans les lieux publics.

Photo Air Seychelles.

Grâce à la fermeture de l'aéroport dès le début de la pandémie, les Seychelles ont été relativement préservées par la pandémie de la COVID-19. Des foyers de contamination sont néanmoins apparus car l'aéroport n'était pas la seule porte d'entrée du virus, et des navires de pêche durent subir des quarantaines. En un an, ce sont moins de 3.600 cas et 16 décès qui sont à dénombrer.

Avec une population de 95.000 habitants, les Seychelles ont réussi rapidement à vacciner la majorité de la population en utilisant deux vaccins qui ne sont pas disponibles à La Réunion : Astra Zeneca et Sinopharm. Interrogé mardi sur ce point, le président de la République a fait à Seychelles News Agency la déclaration suivante :

« Les Seychelles sont les premières au monde en termes de vaccinations. Cette semaine, les gens ont commencé à prendre leur deuxième dose de COVISHIELD (Astra Zeneca - NDLR). Nous en avons plus de 63 000 qui ont déjà pris leur première dose. Avec seulement Sinopharm, nous étions 40% et à la fin de cette semaine, 50% des personnes auraient pris leur deuxième dose ».

L'objectif est la vaccination de 70.000 personnes, afin d'atteindre l'immunité collective dans ce pays de moins de 100.000 habitants.

Pour venir aux Seychelles, la quarantaine n'est donc plus obligatoire. Il suffit depuis hier de présenter à la frontière un certificat de test négatif à la COVID-19 daté de 3 jours. Aucun certificat de vaccination n'est exigé. Sont à respecter les mesures de distanciation décidées aux Seychelles : port du masque dans les lieux publics, séjour dans un hôtel certifié, respect du couvre-feu de 22 heures à 4 heures du matin. Seuls les touristes en provenance d'Afrique du Sud ne sont pas encore les bienvenus. Les Seychelles se méfient des variants.

Interrogée par « le Figaro », Sherin Francis, directrice générale de l'office de tourisme des Seychelles, indique que « La clarté et la simplicité des mesures sanitaires et les confirmations reçues de nos partenaires aériens nous poussent à l'optimisme pour le mois d'avril, mais nous savons que certains pays restent soumis à des restrictions. La saison d'été reste difficile à prévoir, nous nous concentrons sur le haut de gamme, les voyages

de noces et les familles. »
En conséquence, 12 compagnies aériennes vont reprendre leurs liaisons régulières vers les Seychelles.
« À partir de la semaine prochaine, il y aura plus de 28 vols à destination du pays. Nous avons le marché israélien qui a donné le feu vert aux Seychelles. Ainsi, les Israéliens peuvent désormais venir aux Seychelles. Il y a El Al, Air Seychelles et ARKIA, trois compagnies aériennes qui opéreront sur cette route. Emirates va bientôt commencer à organiser un vol par jour, pour commencer, et il y a la possibilité d'augmenter », a précisé le président des Seychelles à Seychelles News Agency.
Il est à noter que les contraintes fixées par le gouvernement seychellois sont les mêmes que celles qui étaient obligatoires pour les passagers qui voulaient se rendre à La Réunion pendant la saison des vacances : un test de dépistage effectué 72 heures avant le vol. Mais cette ouverture s'effectue dans un contexte radicalement différent avec déjà près de 70 % de la population du pays vaccinée, ce qui doit donc limiter le risque de décès de Seychellois qui pourraient être contaminés par un cas importé.
Ceci rappelle le retard pris par La Réunion en termes de vaccination. En effet, tout près de nous, un pays de moins de 100.000 habitants a réussi à vacciner plus de 60.000 personnes en peu de temps.

M.M.

France Relance à La Réunion : accord entre l'État, la Région et le Département pour gérer 1,5 milliard

Hier à la Préfecture, l'État, la Région et le Département ont signé un accord régional de relance. Ce document précise la gouvernance des 1,5 milliard d'euros qui bénéficieront à La Réunion au titre de France Relance. Un sujet sensible compte tenu de la proximité des échéances électorales, notamment à la Région qui connaît depuis 2020 une grave crise budgétaire marquée par une diminution de plus de 200 millions d'euros des dépenses qu'elle injecte dans l'économie réunionnaise.

Afin de venir en aide aux secteurs touchés par l'impact de la crise sanitaire, l'État a décidé de débloquer 100 milliards d'euros sur 3 ans. Sur cette somme, 1,5 milliard d'euros concerne La Réunion sous formes d'aides directes, de baisse des impôts payés par les entreprises, de garantie de prêt, et de co-financement de projets.
Hier, Jacques Billant, préfet de La Réunion, Cyrille Melchior, président du Département, et Didier Robert, président de Région ont signé un accord sur la gestion de cette manne venue de Paris.
« Cet accord régional de relance a pour objectif de mettre en cohérence l'ensemble des actions financés par : le Plan France Relance pour l'État et REACT UE FSE, les fonds propres de la Région Réunion et REACT UE FEDER, les fonds propres du Département de La Réunion et du FEADER Transition ».
Il instaure un Comité de pilotage et de suivi de la relance, « co-présidé par le préfet de région, le président du Conseil régional, le président du Conseil départemental et le directeur régional des finances publiques », indique un communiqué de la Préfecture qui précise les missions de ce comité régional de pilotage :
« Ce comité sera chargé d'assurer l'information des citoyens, des collectivités et des entreprises de la région sur les mesures du plan de relance national, d'assurer le suivi des mesures déconcentrées du plan France relance, de donner une vue d'ensemble de l'application des mesures de relance à La Réunion, notamment de leur exécution financière, de signaler les difficultés opérationnelles dans la mise en œuvre du plan de relance et de proposer des mesures pour chacun des instruments déployés, d'examiner les lignes de partage, chaque fois que possible et nécessaire entre les différents instruments. Il sera notamment composé de représentants des collectivités locales et de leurs groupements, du président du conseil économique, social et environnemental de La Réunion, du président du conseil de la culture, de l'éducation et de l'environnement de La Réunion, des partenaires sociaux et du monde économique, des services de l'État, du Conseil régional et du Conseil départemental et des opérateurs de l'État. »
En dessous de ce comité régional de pilotage figurent un comité technique régional opérationnel et un comité de suivi technique des projets.
Parmi les crédits de l'État déjà fléchés, il faut noter que 40 millions d'euros sont consacrés à la rénovation de 53 bâtiments publics, 350 millions d'euros pour le programme d'investissement d'avenir, 57 millions d'euros pour financer une baisse d'impôt accordée à plus de 6.000 sociétés, 12 millions d'euros pour aider les communes à réaliser 26 millions d'euros d'investissements.

Edito

Les papous sacrifiés sur l'autel de l'or roi

La Nouvelle-Guinée est riche. Immensément riche. Cette île de 800.000 km2, la plus grande après celle du Groenland, partage avec l'Amazonie les deux plus remarquables sylves tropicales de la planète. Ces terres ont en commun d'être sauvagement mises à sac ; débitées, déboisées, exploitées à la mesure de leurs ressources et du dénuement des populations autochtones qui en sont spoliées quand elles ne sont pas détruites dans leur identité culturelle (ethnocide) ou leur intégrité physique (génocide). Là où la Nouvelle-Guinée se distingue — plus précisément la partie occidentale de cette île que l'histoire coloniale divisa en deux, c'est qu'elle possède en sus de toutes ces ressources (grumes, pétrole, gaz, argent, cuivre…) qui entretiennent notre boulimie consommatrice, de l'or. De l'or en quantité si vertigineuse que son exploitation fait de la Nouvelle-Guinée occidentale (NGO) l'un des trous noirs de la planète dans le domaine environnemental ainsi qu'en matière de droits humains.

Si la mine a mauvaise presse, la presse a surtout mauvaise mine dès qu'elle évoque le gisement aurifère. Chacun sait que l'inaltérable métal est au cœur des principales corruptions qui rongent la NGO depuis que les Pays-Bas, sous pression américaine, ont transféré à l'Indonésie le dernier atour colonial de leur défunt empire des Indes néerlandaises. En contrepartie, Djakarta devait s'engager à garantir à la population papoue la mise en place d'un référendum d'autodétermination dans les six années suivant le transfert — ce dernier s'est tenu en avril 1969. Six années de terreur (30.000 victimes) au terme desquelles 1.022 Papous (sur 800.000 environ) choisis par Djakarta furent obligés de voter leur rattachement à l'archipel indonésien. Une mascarade référendaire actée par les Nations Unies sous tutelle américaine. En période de guerre froide, gouvernée par la realpolitik, il était inconcevable que l'Indonésie puisse rejoindre le camp soviétique.

Mais une autre force aimantée par un affairisme sans scrupules œuvrait en sous-main. La puissante compagnie minière américaine Freeport-McMoRan Inc (FCX) a toujours disposé d'influents conseillers comme Allen Dolles, ancien éminent juriste de l'empire pétrolier de Rockefeller puis directeur de la CIA dans les années 1960 (c'est lui qui informa Freeport du gisement de NGO) ou Henri Kissinger, conseiller à la Défense nationale sous Nixon (1969), secrétaire d'État des États-Unis (1973-1976) avant d'entrer au conseil d'administration du géant minier. Échafaudé avec l'appui de la CIA, c'est d'ailleurs grâce au coup d'État de 1965 que le général Suharto a chassé Sukarno, président fondateur de la république indonésienne — ces purges anticommunistes ont causé entre 500.000 et trois millions de morts — pour signer dès 1967 avec Freeport le contrat permettant d'exploiter le gisement d'Ertsberg. Nul doute que les colossaux investissements que la compagnie s'apprêtait à faire nécessitaient quelques aménagements qu'assura pleinement Henri Kissinger dépêché à Djakarta quelques mois avant le référendum d'autodétermination. Celui-ci scelle depuis le destin de la NGO et condamne son peuple à un génocide au ralenti.

La colonisation a contraint les hommes et leur terre. Elle est basée sur l'exploitation des ressources pour le bien exclusif de la métropole. C'est ce qu'on appelle le commerce tripartite. Aujourd'hui, ce n'est plus les Etats mais les multinationales qui en tirent profit. Pendant que les papou vivent un génocide humain, culturel et environnemental ; les actionnaires de compagnie minières croulent sous les dividendes. Pour finir, seul l'émancipation des peuples opprimés permettra de préserver la planète. Si les mines étaient dans les mains du peuple Papou, il n'y aurait jamais eu de crime environnemental.

C'est quand les fumiers sont au pouvoir que sur la terre des hommes poussent les fleurs de la honte.
Jean-marie Albert

Nou artrouv'

David Gauvin

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21
Publicité : publicite@temoignages.re
CPPAP : 0916Y92433

Oté

Nou lé dann in voi san issu : koman ni fé pou shanj shomin ?

Mézami, souvan mi mazine dann tou mal néna in bien : pou nou zordi, lo mal sé la tablatir nou lé d'dan-par l'fète lé dé tablatir, la kovid épi la dengue. Ni fé zamé lé shoz a moityé nou ! lo bien sé kan i done anou lokazyon pran konsyans shomin nou la pri, i pé pa amène anou bien loin dann in bonpé d'sanss.

Dabor nou la vi gouvèrnman fransé oussa li lé-tro loin par raport anou, mèm in pé kontre nou - i pé pa pran lé bone désizyon pou pèrmète anou défand anou kont la maladi. Rouv l'aéropor san limite épi san kontrol lété pa in n'afèr a fère é poitan léta lokal la fé. Lèss moustik tigr sak i répande la dengue san atak ali avèk bann mézir apropriyé lété pa in bon solisyon : lété pa in bon solisyon d'fé konmsi la dengue lété in pti maladi vényèl.

Kossa nou noré fé nou ? In bonpé rényoné, nonbril antéré issi, la fine dir é rodir sak téi falé fère, mé sirtou sak téi falé pa fère… é sirtou pa fé porte lotèr dsi nou, dsi nou rényoné. La lésson ni pé tir ladan lé sinp mé i obliz fé in gran shanjman : i fo in pouvoir politik rényoné for pou fère fass lo pouvoir d'éta é sète bann téknokrate épi galman bann lobby touristik é d'ote. Si nou l'avé sa, nou noré pa trouv anou dann in voi san issu konm sète nou lé d'dan.

Mé la pa solman dann domène la santé ni doi intéroz anou é dann la mèm diréksyon ké nou la vi anlèr-la. Kan in pé i di nou lé dann in lékonomi avèk la kroissans san dévlopman, zordi ni pé mézire lo danzé in pé la mète anou d'dan. Nou na poin lotonomi dann l'énèrji, nou la poin lotonomi alimantèr, noute lékonomi la santé i bate l'èle. Nout patrimoine la biodivèrsité lé pa mi an valèr - noute lédikasyon i mouline anplass san amène anou landroi k'i fo.

Zordi mi arète la, mé mi lans kant mèm in apèl pou ké bann rényoné, nout band frèr é sèr, noute nasyon i réfléshi dann kèl sistyasion ni lé é i kalkil koman ni pé fé pou shanj shomin vi k'lo shomin nou lé d'dan sé in voi san issu. Kissa i komand nout péi pou lo pli inportan, lo pli déssizif, lo pli néssésèr ? La pa nou é sé sa lorijine lo mal nou l'apré soufèr.

Justin